

GLANURES PAIENNES DANS L'ISLAM

Déjà, plus d'une fois, nous avons exposé dans cette *Revue*, d'une façon détaillée et avec preuves à l'appui, qu'il y a spécialement deux domaines dans lesquels se sont conservés chez les peuples mohamétans, à l'état de manifestations populaires, non officielles, de la vie religieuse, des résidus plus ou moins altérés et des survivances d'anciennes conceptions et d'anciennes pratiques païennes : d'une part, dans le culte des saints, d'autre part, dans le culte des morts. Pour donner une vue d'ensemble et pour offrir une appréciation historique de la valeur de ces résidus laissés par le paganisme dans la civilisation et la religion islamiques, dans ce double domaine, il faudrait disposer de matériaux plus nombreux provenant de toutes les parties du monde mohamétan. Constatons néanmoins que les dernières années ont apporté de divers côtés des contributions fort satisfaisantes à la connaissance plus approfondie de ce chapitre de l'histoire religieuse. De tout premier ordre notamment sont celles que M. Alfred von Kremer, le maître regretté de l'histoire de la civilisation mohamétane, a réunies dans la dernière partie, posthume, de son dernier ouvrage : *Studien zur vergleichenden Culturgeschichte*¹.

Il va de soi qu'en pareille matière le progrès résulte avant tout d'un examen attentif et d'une appréciation judicieuse des mœurs et des coutumes *locales*. En cet ordre d'études, nous nous empressons de signaler les matériaux d'une réelle valeur contenus dans un ouvrage tout à fait récent et des plus nourris qu'a fait paraître le savant homme d'État égyptien, 'Alî Bâschâ Mubâarak, à l'effet de donner à ses contemporains du xix^e siècle une mono-

1) P. III et IV, dans *Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Classe d. k. Akademie der Wissenschaften in Wien* (t. CXX, Vienne, 1890). Les deux premières parties ont paru dans le même tome en 1889.

graphie sur l'Égypte, analogue à celle que Al-Makrizi composa au xv^e siècle pour les hommes de son temps. Cet ouvrage¹, dont les diverses parties provoqueront sans doute des jugements différents, occupera certainement à bien des reprises l'attention des savants qui s'intéressent d'une façon spéciale à l'Égypte. Nous en avons donné ailleurs un compte rendu détaillé. Ici nous ne voulons y relever qu'un trait particulier. Dans les parties VII à XVII, qui forment à peu près la moitié de l'ouvrage, l'auteur présente selon l'ordre alphabétique une description topographique et historique des principales localités de l'Égypte — à l'exclusion du Caire, auquel sont consacrées les premières parties. Il y joint les biographies des hommes les plus marquants, originaires de la localité ou s'y rattachant par un lien quelconque. Il décrit avec soin les coutumes populaires locales. L'étude du culte des saints profitera beaucoup de son œuvre, car, pour chaque endroit, il signale les tombeaux sacrés et mentionne avec détail les fêtes populaires qui s'y rattachent et les jours de fête commémorative (*môlid*) qui s'y rapportent. Jamais encore, depuis le grand Livre du pèlerinage de 'Abd al-Ġanî al Nâbulusî, nous n'avons disposé d'une collection aussi abondante de renseignements sur le culte des saints dans une province déterminée de l'Islam. Quelques exemples, recueillis au cours de la lecture de l'ouvrage, permettront aux habitués de cette *Revue* de se faire une idée des précieux matériaux qu'il fournit à l'étude des survivances païennes dans l'Islam.

Voici d'abord, en ce qui concerne le culte des morts, une coutume funéraire du lieu appelé Nuchejla (département de Syût, district d'Abû Tîg, sur la rive occidentale du Nil), où l'on rencontre encore d'autres usages antiques inconnus au reste du monde islamique. « Lorsqu'il y meurt un homme des classes supérieures, on ensevelit avec son cadavre une cruche à eau, une tasse, une chibouque à bout d'ambre, une blague à tabac, un service à café

1) *Al-Chiṭaṭ al-taufṭḥijja al-gedida*, 20 parties, in-4°, Boulâk, 1306 (1889). Voir dans la *Orientalische Bibliographie* d'August Müller (III, p. 49, n° 1036) le sommaire général.

2) Voir *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, 1890, p. 347-52.

complet, ainsi que les meilleurs de ses vêtements. On détruit tous les objets dont il avait l'habitude d'user de son vivant. Dans le cortège funèbre, son cheval, couvert de boue, suit immédiatement le cercueil » (XVII, p. 6). Nous retrouvons donc ici l'usage commun à un si grand nombre de peuples dans l'antiquité, et qui existe encore chez les peuples non civilisés de nos jours, consistant à fournir au défunt les moyens de se procurer dans la tombe les satisfactions auxquelles il était accoutumé durant sa vie¹. On voit en outre que cet antique usage, complètement étranger aux mœurs de l'Islam, a non seulement passé de l'antiquité aux temps modernes, mais encore y a pris une nouvelle extension en s'appliquant à des besoins d'origine plus moderne, tels que ceux du tabac ou du café.

Les morts viennent aussi chercher eux-mêmes la nourriture que les pieux survivants leur destinent. Dans la région de Tell el-'Amârna, s'élève, tout près du Nil, le *Gebel el-Shejch Sa'id* qui renferme, outre plusieurs carrières, le *muḳâm* ou lieu sacré d'un saint Sa'id. Celui-ci doit être rangé sans doute parmi les *sancti ignoti* qui, en Égypte comme ailleurs, peuplent en grand nombre le panthéon mohamétan. Son *muḳâm* est évidemment un ancien sanctuaire auquel les mohamétans ont donné un nouveau titulaire. Les bateliers du Nil, lorsqu'ils passent devant cet endroit, ont l'habitude de jeter des miettes de pain dans le fleuve et ils sont convaincus que les oiseaux qui viennent picorer ces miettes les portent au *muḳâm*, où elles sont conservées pour être utilisées plus tard. D'après eux, en effet, l'oiseau n'est rien moins que l'âme même du sheikh Sa'id (X, p. 43)².

Dans l'ancien paganisme arabe, il était d'usage, en certaines circonstances, de consacrer, en sacrifice votif ou d'actions de grâce, des chameaux que l'on exemptait dès lors de toute espèce de service quotidien. Il était défendu de les charger, de les monter, de les traire, de leur couper le poil, etc. Ces chameaux votifs étaient

1) Cfr. aussi von Kremer, *Studien zur vergleichenden Culturgeschichte* (III et IV, p. 58).

2) Cfr. *Revue de l'Histoire des Religions*, II, p. 274.

appelés *Sd'iba*, c'est-à-dire laissés en liberté. Dans le *Coran*, Mohammed défendit le maintien de cette pratique religieuse païenne¹. Elle ne s'en est pas moins conservée dans le culte des saints de l'Égypte mohamétane. En parlant du lieu appelé Tafihnat al-'Azb, dans le département de Garbijja, district de Zifka, 'Alî Bâschâ Mubârak mentionne, à côté d'une vieille mosquée attribuée à l'époque des « compagnons », une autre plus petite dans laquelle se trouve le tombeau d'un saint nommé Dâwûd al-'Azb († 668), un prétendu descendant de Moḥammed ibn al-Ḥanaffijja. Les habitants de la région tiennent ce saint en grand honneur. L'histoire de sa vie s'est enrichie de nombreux récits de miracles et l'on fête sa mémoire dans un mōlid annuel. « Parmi les coutumes de cette région, il y a celle de consacrer au saint des buffles mâles qu'on laisse aller en liberté et auxquels on permet de manger impunément les semailles, sans que personne ose les en empêcher, tout comme aux sawâ'ib² des Arabes antérieurs à Mohammed (*Coran*, sur. v, 102). Celui qui a consacré ces animaux de la sorte ne peut les abattre que lorsqu'il est à même de donner un grand banquet ou une soirée dite *dhikr*. Il en est de même des sacrifices votifs en l'honneur de Sejjidî Aḥmed al-Bedawi³ dans la plupart des régions de l'Égypte. On coupe la pointe de la queue à ces animaux, afin qu'on puisse les reconnaître comme animaux consacrés⁴ et que personne ne les moleste. Ils peuvent faire ainsi beaucoup de mal aux semailles, et les hommes mêmes craignent d'être attaqués par eux. Si quelqu'un les voit sur son champ, il n'a pas le droit de les chasser; il arrive même qu'ils renversent avec leurs cornes des hommes et des bêtes qu'ils rencontrent sur leur chemin » (X, p. 309).

IGN. GOLDZIEHER.

1) Sprenger, *Leben und Lehre des Mohammad*, II, p. 476. — Wellhausen, *Reste arabischen Heidenthumes*, p. iii.

2) Dans le texte il y a, à tort : *sawâ'im*.

3) Cfr. dans cette *Revue*, l. c., p. 303 et suiv., et nos *Muhammedanische Studien*, II, p. 338-342.

4) On rapporte, au sujet des chameaux consacrés chez les anciens Arabes, qu'on leur fendait les oreilles : *Ibn Hishâm*, éd. Wüstenfeld, p. 58, 1.